TABLE RONDE "ALIMENTATION & ENVIRONNEMENT"

LES GAZ A EFFET DE SERRE DU CHAMP A L'ASSIETTE

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour assister à la Table Ronde :

- Soit retour du présent bulletin sous forme électronique à midipyrenees@uniagro.fr, l'acquittement de la participation aux frais d'organisation (10 €) pourra être réalisé à l'entrée de la salle par chèque ou en espèces (dans ce dernier cas, merci de vous munir de petites coupures).

Le règlement des frais d'édition et d'envoi d'un exemplaire des actes sur document papier (10 €) pourra être acquitté de la même façon.

- Soit retour d'une impression du présent bulletin, accompagné du règlement, par voie postale à l'adresse ci-dessous.

La réservation du repas qui suivra les débats, dans un restaurant proche de l'Hôtel d'Assézat, ne sera prise en compte que sur inscription par retour par voie postale du présent bulletin accompagné du règlement **avant le 3 décembre 2008** à l'adresse suivante :

Les Agros de Midi-Pyrénées
ENSAT - Avenue de l'Agrobiopole - B.P. 32607 - 31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex

Mr, Mme, Melle :
Fonction :
Adresse :

Téléphone : Télécopie :
e-mail :

accompagné de personne(s)

assistera à la Table Ronde du 13 décembre 2008 à l'Hôtel d'Assézat

Participation aux frais d'organisation :					
- Table Ronde 10 € - (gratuite pour les étudiants)	X	Personnes	=	€	
- Actes téléchargés : Gratuit					
- Actes sur document papier : 10 €		X	Exemplaires	=	€
- Repas dans un restaurant proche de l'Hôtel d'Assézat 30 €		X	Personnes	=	€
		TOTAL			**€**

Joint un chèque à l'ordre de « Les Agros de Midi-Pyrénées » d'un montant de €

NB : Le nombre de places disponibles étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée.